

#UnBleu

**Il y a des bleus qui font mal 2 minutes et
des bleus qui sauvent des vies.**



Dossier de presse

**3ème Journée mondiale de mobilisation
pour le don de moelle osseuse**

16 septembre 2017

CONTACT PRESSE POUR L'AGENCE DE LA BIOMEDECINE :

AGENCE GOLIN

Sarah Mazouz - 01 40 41 54 28 - smazouz@golin.com



[/dondemoelleosseuse](#)



[@moelleosseuse](#)

www.dondemoelleosseuse.fr

 agence de la
biomédecine

Agence relevant du ministère de la santé

Sommaire

FICHE 1

Don de moelle osseuse :
les enjeux et chiffres clefs

3

FICHE 2

4 bonnes raisons pour devenir
donneur de moelle osseuse dès à
présent

5

FICHE 3

Le vrai/faux du don et de
la greffe de moelle osseuse

6

FICHE 4

Les acteurs impliqués pour rendre
possible la greffe de moelle osseuse

8

FICHE 5

Les centres donneurs en France

10

DON DE MOELLE OSSEUSE : LES ENJEUX ET CHIFFRES CLÉS

En 2017, sensibiliser les personnes jeunes, en particulier les hommes, et encourager le plus grand nombre à devenir donneur de moelle osseuse est toujours aussi prioritaire. A ce jour en France, le fichier des donneurs recense 35% de donneurs masculins : ce n'est pas suffisant !

Pourquoi ? Parce que, chez les hommes, les cellules de la moelle osseuse prélevées sont dépourvues des anticorps développés par les femmes lors de leur(s) grossesse(s). Ces cellules offrent ainsi une meilleure tolérance du greffon sur le plan immunologique chez les patients.

Si les jeunes hommes sont particulièrement recherchés pour enrichir le registre de donneurs, il est également important de diversifier les origines géographiques des nouvelles personnes inscrites.

Les femmes sont également invitées à poursuivre leur mobilisation, les médecins privilégiant toujours la compatibilité la plus élevée avec le patient, quel que soit le sexe du donneur. **Tout donneur inscrit sur le registre français apporte une chance supplémentaire de guérison à un malade atteint d'une pathologie grave du sang !**



L'éclairage du Dr Évelyne Marry

Directrice Prélèvement Greffes cellules souches hématopoïétiques à l'Agence de la biomédecine :

« Nous devons poursuivre nos efforts de mobilisation pour diversifier encore davantage les profils des donneurs.

En effet, pour que la greffe puisse être envisagée, la compatibilité doit être parfaite entre le malade et le donneur. Pour cela, ils doivent partager la même histoire génétique, liée aux origines géographiques de chacun. »

Dr E. Marry



L'éclairage du Pr Jacques Olivier Bay

Président de la SFGM-TC et responsable du service d'hématologie au CHU de Clermont-Ferrand :

« La greffe allogénique représente, pour la majorité des malades, l'unique alternative pour espérer guérir.

Lorsqu'il n'y a pas de donneur familial, le recours au registre national des donneurs de moelle osseuse est indispensable. Plus il y aura de donneurs inscrits, plus les profils seront variés et plus les chances de compatibilité donneur/patient seront grandes. »

Pr J-O. Bay

LE DON ET LA GREFFE DE MOELLE OSSEUSE EN CHIFFRES

1 chance sur 1 million de trouver un donneur compatible hors fratrie

Près de 30 millions de donneurs de moelle osseuse dans le monde en 2016

Plus de 263 416 donneurs inscrits sur le registre français au 31/12/16, dont 20 455 nouveaux donneurs inscrits l'an dernier

La greffe de moelle osseuse peut aider à **guérir 80% des maladies graves du sang**, comme les leucémies

18 000 nouveaux donneurs à recruter en 2017 en France

75% des donneurs ont fait un don via un prélèvement dans le sang et 25% via un prélèvement dans l'os du bassin

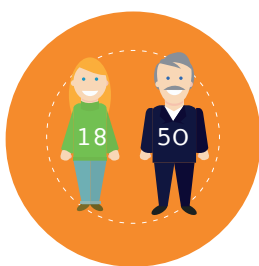
205 donneurs ont été prélevés en France en 2016

Les hommes représentent 65% des donneurs prélevés... mais seulement 35% des donneurs inscrits sur le registre français !

967 greffes de moelle osseuse effectuées en 2016 l'ont été grâce à des donneurs non familiaux inscrits sur le registre français ou issus des registres internationaux

Devenir donneur, une démarche simple

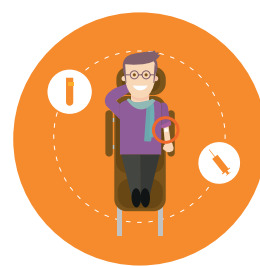
3 conditions seulement



Avoir entre 18 et 50 ans lors de l'inscription



Être en parfaite santé, accepter de répondre à un questionnaire de santé



Faire une prise de sang pour établir sa carte d'identité génétique

Pour s'informer et se préinscrire comme donneur : dondemoelleosseuse.fr

4 BONNES RAISONS POUR DEVENIR DONNEUR DE MOELLE OSSEUSE DÈS À PRÉSENT

1

C'est utile, ça peut sauver des vies !

La greffe de moelle osseuse permet de traiter 80% des maladies graves du sang, comme les leucémies. En 2016, 967 patients ont bénéficié d'une greffe de moelle osseuse en France grâce à des donateurs non apparentés.

2

Ce n'est pas si contraignant !

3 prélèvements sur 4 s'effectuent à partir du sang. Le reste des prélèvements relève d'une procédure chirurgicale simple au niveau de l'os postérieur du bassin. Un don de moelle osseuse se planifie entre 1 et 3 mois à l'avance.

3

Ce n'est pas si douloureux, ni risqué !

Rien à voir avec la moelle épinière ! Les cellules de moelle osseuse prélevées soit dans le sang, soit dans l'os du bassin, se régénèrent en quelques jours. Une gêne peut être ressentie après le prélèvement dans l'os du bassin. Elle disparaît très rapidement.

4

Plus les donateurs inscrits sont nombreux, mieux c'est pour les patients !

Il existe en moyenne 1 chance sur 1 million de trouver un donneur compatible pour chaque patient. Chaque nouveau donneur inscrit compte !

LE VRAI/FAUX DU DON ET DE LA GREFFE DE MOELLE OSSEUSE

1

La moelle osseuse se situe dans la colonne vertébrale

Faux !

La moelle osseuse, responsable de la formation des cellules sanguines, est un tissu situé au centre des os tandis que la moelle épinière fait partie du système nerveux central situé dans la colonne vertébrale. Le prélèvement de cellules de la moelle osseuse est réalisé par prélèvement dans le sang ou au niveau du bassin. Il n'y a donc pas de risque de paralysie lorsque l'on fait un don.

2

Les femmes sont trop nombreuses sur le registre

Faux !

Comme le registre français ne recense que 35% de donneurs masculins, recruter davantage d'hommes, en particulier de moins de 40 ans, est aujourd'hui une priorité. Pour autant, les médecins greffeurs privilégient toujours le donneur ayant la compatibilité la plus élevée avec le patient, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme. Les jeunes femmes doivent donc poursuivre leur mobilisation pour le don de moelle osseuse, en s'inscrivant ... mais aussi en convaincant les hommes jeunes de leur entourage de le faire !

3

Lorsqu'un donneur compatible est identifié pour un patient, il doit être disponible immédiatement

Faux !

Quel que soit le mode de prélèvement, celui-ci se planifie entre 1 et 3 mois à l'avance pour préparer le malade à recevoir sa greffe et organiser sereinement le prélèvement du donneur.

4

Le don de moelle osseuse nécessite obligatoirement une opération chirurgicale

Faux !

2 modes de prélèvement existent et c'est le médecin-greffeur qui détermine la méthode en fonction des besoins du malade :

- Le prélèvement dans le sang, la cytophérèse, qui permet de recueillir les cellules de la moelle osseuse dans le sang. La procédure dure environ quatre heures.

- Le prélèvement au niveau de l'os postérieur du bassin. Il s'agit d'un acte chirurgical simple, qui nécessite au maximum 48h d'hospitalisation.

Aujourd'hui le mode de prélèvement le plus répandu est la cytophérèse qui représente 3 prélèvements sur 4 !

5

Les compatibilités sont rares entre patient et donneur

Vrai !

On estime en moyenne à une chance sur un million la probabilité de trouver un donneur compatible, en dehors de la fratrie du malade. Pour qu'un malade puisse bénéficier d'une greffe de moelle osseuse, il est impératif que la compatibilité entre le donneur et le receveur soit parfaite, et qu'ils partagent la même histoire génétique.

Il est donc capital de diversifier les profils des donneurs pour répondre au besoin unique de chaque malade.

6

La greffe de moelle osseuse est utilisée dans le traitement de maladies liées aux os

Faux !

La greffe de moelle osseuse permet de traiter les maladies graves du sang, comme les leucémies, l'un des cancers du sang les plus répandus en France. Elles se traduisent par une multiplication de globules blancs anormaux et touchent environ 5 000 personnes chaque année (adultes ou enfants).

7

La greffe de moelle osseuse permet de traiter d'autres maladies que les leucémies

Vrai !

D'autres maladies graves du sang peuvent bénéficier d'une greffe de moelle osseuse comme, notamment, les lymphomes (cancers du sang) ou l'aplasie médullaire (arrêt du fonctionnement de la moelle osseuse).

C'est également le cas pour certaines pathologies découlant des origines géographiques d'une personne, telles la drépanocytose (anomalie de la fabrication des globules rouges). **Plus le registre des donneurs sera riche et diversifié, plus l'espoir de trouver un donneur compatible pour les patients grandira.**

8

La greffe de moelle osseuse nécessite une opération chirurgicale

Faux !

Les cellules du greffon sont injectées par voie intraveineuse au malade, il ne s'agit pas d'un acte chirurgical. Les cellules passent dans le sang et vont spontanément s'implanter dans les os du malade, pour progressivement reconstituer une moelle osseuse saine et permettre la reprise de production des différentes cellules sanguines. Selon les malades, cela peut prendre plusieurs semaines.

9

La recherche d'un donneur compatible pour un malade s'effectue à travers le monde

Vrai !

Pour chaque patient, la recherche d'un donneur compatible est dans un premier temps effectuée parmi ses frères et sœurs. En l'absence de frère ou sœur suffisamment compatible, le médecin greffeur lance une recherche auprès du registre français de l'Agence de la biomédecine connecté à tous les registres internationaux regroupant près de 30 millions de donneurs dans le monde (dont les 263 416 donneurs français).

LES ACTEURS IMPLIQUÉS POUR RENDRE POSSIBLE LA GREFFE DE MOELLE OSSEUSE

Du don à la greffe de moelle osseuse, c'est une formidable chaîne de solidarité composée d'hommes et de femmes qui se mobilisent avec l'Agence de la biomédecine. Chacun représente un maillon indispensable. Ensemble, ils forment une véritable chaîne d'espoir avec un objectif commun : tenter de sauver plus de vies.

L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE

L'Agence de la biomédecine est un établissement public national créé par la loi de bioéthique du 6 août 2004, dépendant du ministère de la Santé. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. Depuis le 1er décembre 2016, l'Agence de la biomédecine est l'autorité compétente en charge de la biovigilance.

En matière de prélèvement et de greffe de moelle osseuse, l'Agence de la biomédecine :

Fixe avec ses partenaires des objectifs quantitatifs et qualitatifs de recrutement de donneurs non apparentés ;

Gère le registre des volontaires au don de moelle osseuse appelé registre France Greffe de Moelle, l'inscription des volontaires, l'inscription des malades, les demandes d'interrogation de l'ensemble des registres nationaux et internationaux de donneurs, et l'organisation des prélèvements pour les médecins greffeurs ;

Assure l'évaluation des activités de prélèvement et de greffe ;

Publie ses rapports d'activités et les tient accessibles au public sur son site Internet www.agence-biomedecine.fr ;

Contribue à l'amélioration de la qualité de ces activités par des actions de formation des professionnels ;

Enfin, elle est chargée de développer l'information sur le don, le prélèvement et la greffe de moelle osseuse mais aussi d'organes et de tissus.

Pour en savoir plus : www.agence-biomedecine.fr + [@ag_biomedecine](https://twitter.com/ag_biomedecine)

LES CENTRES D'ACCUEIL DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG ET LES CENTRES D'ACCUEIL HOSPITALIERS :

L'accueil et le recrutement des volontaires au don de moelle osseuse sont réalisés dans des centres régionaux dits « centres donneurs d'accueil ». Les deux tiers de ces centres dépendent de l'Établissement Français du Sang. Les autres sont situés dans des centres hospitaliers. Ils travaillent en étroite collaboration avec le registre national.

Pour en savoir plus : consulter la liste des centres en région disponible page 10.

L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

L'Établissement Français du Sang est un établissement public créé le 1er janvier 2000 (loi du 1er juillet 1998) placé sous la tutelle du ministère de la Santé. L'EFS participe, très activement et depuis de nombreuses années, à la constitution du registre national des donneurs de moelle osseuse aux côtés de l'Agence de la biomédecine.

Pour en savoir plus : www.dondesang.efs.sante.fr

LA SOCIÉTÉ FRANCOPHONE DE GREFFE DE MOELLE ET DE THÉRAPIE CELLULAIRE (SFGM-TC)

Créée en 1992, la Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire est une société savante regroupant des centres de greffes de cellules souches hématopoïétiques répartis sur l'ensemble du territoire. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et de l'Agence de la biomédecine, la SFGM-TC a notamment une fonction d'expert auprès des autorités de tutelle.

Pour en savoir plus : www.sfgm-tc.com

LES ASSOCIATIONS

Les associations sont un maillon essentiel de la chaîne de solidarité qui œuvre en faveur du don de moelle osseuse. Relais nécessaires répartis sur l'ensemble du territoire, elles jouent un rôle primordial en diffusant l'information auprès du grand public, en organisant des événements donnant une meilleure visibilité au don de moelle osseuse et en accompagnant les malades et leurs familles dans l'épreuve de la maladie.

Pour en savoir plus : www.dondemoelleosseuse.fr/associations-partenaires

Pour s'informer, se préinscrire ou connaître les événements en région :

www.dondemoelleosseuse.fr

LES CENTRES DONNEURS EN FRANCE

En région Centre donneurs référent	Téléphone	Autres centres (coordonnées disponibles sur www.dondemoelleosseuse.fr)
 ANGERS	02 41 72 44 44	Laval - Le Mans
 BESANÇON	03 81 61 56 93	Belfort
 BORDEAUX	05 56 90 54 32	Agen - Biarritz - Dax - Mont-de-Marsan - Pau - Périgueux
BREST	02 98 44 50 77	Lorient - Quimper
 CAEN	02 31 53 53 76	Alençon - Cherbourg - Saint-Lô
 CLERMONT-FERRAND	04 73 15 20 29	Aurillac - Montluçon - Moulins - Vichy
 DIJON	03 80 70 60 27	Auxerre - Chalon-sur-Saône - Mâcon - Nevers - Sens
FORT-DE-FRANCE LA MARTINIQUE (C.H.U.)	05 96 55 24 24 ou 50	Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
 GRENOBLE	04 76 42 94 30	Annemasse - Chambéry - Metz-Tessy / Annecy
LILLE (C.H.U.)	03 28 54 21 42	Arras - Amiens - Dunkerque - Saint-Quentin / Soissons - Valenciennes
LIMOGES (C.H.U.)	05 55 05 61 84	Brive-la-Gaillarde - Guéret - Tulle
 LYON	04 72 71 17 73	Bourg-en-Bresse
 MARSEILLE	04 91 18 95 71	Aix-en-Provence - Ajaccio - Arles - Avignon - Bastia - Gap - Toulon
MONTPELLIER (C.H.U.)	04 67 33 75 85 ou 74 56	Alès - Béziers - Carcassonne - Mende - Millau - Nîmes - Perpignan
NANCY (C.H.U.)	03 83 15 48 66	Chaumont - Épinal - Metz - Saint-Dié - Troyes
 NANTES	02 40 12 33 00	La Roche-sur-Yon - Saint-Nazaire
NICE (C.H.U.)	04 93 86 01 77	
 POITIERS	05 49 61 57 29	Angoulême - La Rochelle - Niort - Saintes
REIMS (C.H.U.)	03 26 78 77 32	Charleville-Mézières
 RENNES	02 99 54 77 86	Saint-Brieuc - Vannes
 ROUEN	02 32 80 09 85	Bois-Guillaume - Évreux - Le Havre
SAINT-DENIS LA RÉUNION (C.H.R.)	02 62 90 68 68	Saint-Denis
 SAINT-ÉTIENNE	04 77 81 42 52	Le Puy-en-Velay - Roanne
 STRASBOURG	03 88 21 25 07	Colmar - Mulhouse
 TOULOUSE	05 61 31 20 50	Albi - Auch - Cahors - Carcassonne - Montauban - Rodez - Tarbes
 TOURS	02 47 36 01 08	Blois - Bourges - Châteauroux - Chartres - Saint-Jean-de-La-Ruelle
 VALENCE	04 75 82 44 00	Annonay
Paris/Île-de-France Centre donneurs référent		
 CRÉTEIL	01 56 72 76 91/94	Bobigny (Avicenne) - Évry - Paris (Saint-Louis / Saint-Antoine Crozatier / La Pitié-Salpêtrière / Trinité / Cabanel)
 PONTOISE	01 30 17 33 35	Versailles / Le Chesnay